

Monsieur Le Premier Ministre, les automobilistes français attendent un respect de la parole donnée !

Libéralisez le marché des pièces détachées comme partout dans le monde !



Déclaration d'Édouard Philippe du 5 mars 2019 à l'occasion des 10 ans de l'Autorité de

la Concurrence :

« Nous prendrons des mesures qui permettront de réduire sensiblement le prix de ces pièces. Nous le ferons progressivement et en lien avec les professionnels. D'abord sur les phares, les vitres et les rétroviseurs puis sur les pièces de carrosserie. Je sais que l'on peut rendre du pouvoir d'achat et un pouvoir d'achat considérable à nos concitoyens en agissant en la matière ».

80% du parc automobile européen bénéficie d'une libre concurrence sur le marché des pièces détachées.

Ce n'est pas le cas en France où Renault et Peugeot sont détenteurs du monopole des pièces détachées dites captives (pièces de carrosserie, vitrage, feux, rétroviseurs)

comme en témoignent les hausses de 2019* :

Renault : +13 % | Peugeot: +11 % | Citroën/DS : +8 %

et celles de 2020* :

Renault : +4,28 % | Peugeot: +9,29 % | Citroën/DS : +8,77 %

Une annulation de ce monopole représenterait pour les Français un gain de 415 millions d'euros/an**. *Source SRA. **Source UFC Que Choisir

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE LE MOMENT EST VENU D'AGIR : REDONNEZ DU POUVOIR D'ACHAT À NOS CONCITOYENS !